

**PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE**

Montréal, 18 août 2020

Madame Geneviève Collette, Présidente  
Madame Chloé Champoux, Coordonnatrice  
Comité consultatif Femmes (CCF)  
469 rue Jean-Talon Ouest, bureau 403  
Maison Parent-Roback  
Montréal (Québec) H3N 1R4

**Objet : Positionnement de la CPMT sur les recommandations de l'avis Recherche-action Analyse qualitative de parcours d'insertion de femmes immigrantes au marché du travail et conditions de réussite observées**

Mesdames,

Par la présentation de l'avis mentionné en objet, le Comité consultatif Femmes (CCF) contribue à soutenir la CPMT dans son mandat par l'identification de pistes d'action, de stratégies et d'initiatives diverses à expérimenter ou à implanter relativement à clientèle féminine dans les domaines de la main-d'œuvre et de l'emploi. Je souhaite ainsi profiter de cette occasion pour remercier le CCF pour son excellent travail et son apport important à la CPMT.

Tel que mentionné lors de la rencontre que nous avons eue le 15 juillet dernier, à la lumière de l'analyse qui lui a été présentée, l'Assemblée délibérante de la CPMT a appuyé la recommandation visant à porter à l'attention du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les recommandations suivantes :

- Prendre en considération les besoins spécifiques des femmes immigrantes dans une perspective d'intersectionnalité en lien avec la prestation de service (recommandation 1);
- Simplifier le processus de reconnaissance des acquis et l'axer davantage sur l'expérience acquise par la pratique que par le parcours scolaire (recommandation 5);
- Appliquer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et l'intersectionnalité au développement des politiques, programmes, mesures et services (recommandation 7).

La recherche-action Analyse qualitative de parcours d'insertion de femmes immigrantes au marché du travail et conditions de réussite observées sera transmise dans son intégralité au ministre. De plus, les recommandations 5 et 7 seront portées à l'attention des ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

En ce qui concerne les recommandations qui n'ont pas été retenues, l'analyse de l'avis réalisée par les ministères concernés a permis de conclure que des actions permettant de donner suite aux recommandations du CCF étaient déjà réalisées ou, en cours de réalisation. Cette situation résulte notamment du fait que des changements au niveau des services offerts par ces ministères avaient été effectués entre le moment où l'avis a été réceptionné par le SCPMT et celui où les ministères concernés ont été invités à le commenter. C'est le cas notamment, de la mise en œuvre du Parcours d'accompagnement personnalisé (PAP) par le MIFI.

Dans le contexte post-pandémie que nous connaissons, je compte plus que jamais sur la collaboration du CCF afin soutenir les travaux de la CPMT pour relever le défi de la relance économique en contribuant notamment à assurer la pleine participation des femmes au marché du travail québécois.

Je vous prie d'accepter, Mesdames, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

**AUDREY MURRAY, AVOCATE**